



Union Syndicale
des Retraités
Tél : 03 85 57 35 15
usrcgt71@gmail.com

Le 26 septembre 2023 De bonnes raisons de se mobiliser

**devant l'Agence Régionale
de Santé à 11h00 à Dijon**

Plus d'un citoyen sur dix ne parvient pas à trouver un médecin traitant, huit millions vivent aujourd'hui dans un désert médical. Cette situation intolérable concerne largement notre département.

271 médecins/100.000 habitants en Saône et Loire (339/100.000 en France) soit 1404 médecins dont 146 retraités. 43,3% des habitants du 71 sont bien moins lotis que la moyenne nationale pour accéder à moins de 30 mn de route à un médecin traitant (UFC Que Choisir).

Des rendez-vous à 3 voire 4 semaines et pratiquement plus de visite à domicile d'où le recours aux urgences directement.

Sans médecin traitant pas de parcours de soins Sécu et le patient paye tous les actes 70% au lieu de 30%.

En Public comme en Privé, les dépassements d'honoraires explosent. Plus de 85% des chirurgiens les pratiquent.

Les suppressions de lits, fermetures de services, spécialités qui n'existent plus dans le Public obligent les citoyens à se rendre dans le Privé.

Une situation catastrophique

Les inégalités sociales de santé sont désormais avérées. Elles sont les conséquences

d'inégalités multiples : sociales, environnementales, qui touchent au logement, à l'emploi, aux conditions de travail, à la vie sociale, culturelle et au niveau d'instruction.

L'accès aux soins est de plus en plus difficile et coûteux pour tous : dépassement d'honoraires, forfait hospitalier, franchises, déremboursements...

Par conséquent, les renoncements aux soins sont toujours plus nombreux.

Il convient de passer du discours aux actes

Nous attendons toujours les moyens nécessaires pour répondre aux besoins de santé.

Dans le même temps où le gouvernement alloue + 40 % au budget militaire (2024- 2030) à hauteur de 413 milliards d'euros, il n'a octroyé que + 3,7 % à l'objectif national de dépenses d'assurance maladie en 2023, pour soigner.

Les agences régionales de santé (ARS) facilitent la réorganisation du secteur privé lucratif, en lui octroyant des autorisations d'activités sans contrainte de service public.

**La CGT a des propositions
qu'elle exprimera à
l'Agence Régionale de Santé**





- ♦ Fixer à 15 000 le nombre d'étudiant.es en médecine, dès cette la rentrée de septembre 2023.
- ♦ Ouvrir plus d'universités de médecine avec des maîtr.esses de stages en nombre suffisant.
- ♦ Démocratiser l'accès aux études de médecine avec des contrats d'études.
- ♦ Refuser toute accréditation de structures privées par l'agence régionale de santé.

Création de centres de santé s'inspirant notamment des « dispensaires » portés par la Sécurité sociale tels qu'ils ont existé au sein des caisses primaires.

Ils pourraient être rattachés à des hôpitaux, à des collectivités. Ils permettraient aux médecins de travailler en équipe au sein de structures où ils.elles seraient déchargé.es du travail administratif. Ils fonctionneraient en réseau avec les hôpitaux, les Ehpad, les Services de Soins Infirmiers à Domicile... pour garantir la permanence des soins.



**Aux dépassements d'honoraires.
Gel de nouvelles installations en secteur 2.**

Obligation d'installation de 5 ans dans les territoires sous dotés puis choix d'installation comme c'est le cas dans de nombreux pays. Rappelons que l'essentiel de la formation médicale est payé par nos impôts.

Bientôt les chirurgiens-dentistes ne pourront s'installer que là où les besoins ne sont pas couverts comme actuellement pour les pharmaciens.



Les retraité.es CGT de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône et Loire et de l'Yonne appellent l'ensemble des retraité.es à rejoindre la mobilisation du 26 septembre 11H devant l'Agence Régionale de Santé

2 Place des Savoirs 21000 DIJON

10 000 personnes ont signé la pétition CGT

POUR une médecine de proximité, un accès aux soins pour tous, des hôpitaux dans les territoires répondant aux besoins de santé,

CONTRE les déserts médicaux et les dépassements d'honoraires

Pour se rendre au rassemblement à 11H00 devant l'ARS DIJON et à la manifestation jusqu'à la Place de la République, la CGT met 2 bus à votre disposition.

1^{er} : Départ de Mâcon à 8h45 parking de la piscine. Arrêt Chalon à 9h45, parking ex Babou.

2^{eme} : Départ de Gueugnon à 8h00, Place des Forges. Montceau les Mines à 8h45 Embarcadère. Rond-point Jeanne Rose à 9H15.

S'inscrire au 03.85.57.35.15 ou usrcgt71@gmail.com